Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3255

« Votre santé en 2012 : agissons pour rester solidaire »

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 28 novembre 2011

Description :

La Mutualité Française a réuni près de 2 000 participants, à Lyon, le 25 novembre avec François Chérèque, CFDT, Bernard Thibault, CGT, Luc Bérille, UNSA et Philippe Pihet, FO. sur le thème « Votre santé en 2012 : agissons pour rester solidaires »

Rencontres Sociales

La Mutualité Française a réuni près de 2 000 participants, à Lyon, le 25 novembre avec François Chérèque, Sec. Gal de la CFDT, Bernard Thibault, Sec.Gal de la CGT, Luc Bérille, Sec.Gal de l'UNSA et Philippe Pihet, Sec.Conf. de FO. sur le thème « Votre santé en 2012 : agissons pour rester solidaires »

Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française, leur a présenté les propositions des mutuelles pour un système de santé « plus juste, plus efficace et pérenne ». Il les a ensuite invités à débattre de ces propositions qui portent à la fois sur :

- une réforme du financement de l'assurance maladie obligatoire,
- les rôles respectifs de l'assurance maladie et des mutuelles,
- sur l'amélioration de la prise en charge des patients.

L'après-midi a été riche en échanges francs et directs sur l'avenir de notre système de santé que la Mutualité Française et les organisations syndicales présentes à Lyon souhaitent voir au coeur des débats présidentiels de 2012. Chacun des acteurs est convenu de la nécessité d'approfondir en commun les points abordés à Lyon.

A propos de la Mutualité Française
Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.
Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif : elles ne font pas de profit et ne versent pas de dividende. Régis par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.
Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.
La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

Copyright © Rencontres Sociales